

St Gerons, le 5 Août 1920.



A Monsieur le Préfet du Cantal  
à Aurillac.

Monsieur le Préfet,

Je soussigné Gardes Pierre Paul,  
né à St Gerons le 19 Janvier 1891 et  
domicilié dans cette commune, ai  
l'honneur de vous prier de vouloir  
bien me faire délivrer un passeport  
pour me rendre à Burgos (Espagne)  
pour assister aux cours de vacances  
organisés dans cette ville pendant  
les mois d'août et de septembre.

Meilleures agrées,

Monsieur le Préfet,

Avec le hommage de mon profond respect,

*P. Gardes*

M. le Maire de St Gerons,  
avec avis favorable.



*S. Labeyrie*